

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2016

Début de séance 20H15

Présents :

M. le Maire M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie-Christine, M. ROUVEYROL François, Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, M. BLANC Claude, Mme CIVIALE Micheline, M. AVENAS Pierre, Mme BUISSON Elisabeth, Mme ROUSSELLE Véronique

Excusés :

M. CHAUTARD Laurent procuration à Mme LOGEROT Laurence

M. ROURE Paul-Henri procuration à Mme BUISSON Elisabeth

Mme BRUN Patricia procuration à M. MOINS Christophe

Mme DEJOURS Dominique

Absent : M. PEMEANT Joannès

Secrétaires de séance :

M. ROUVEYROL François et M. BLANC Claude

CR du conseil municipal du 22 septembre 2016 : lecture du CR par Monsieur le Maire : approuvé

Récapitulatif du projet Antex à l'assemblée. Présentation de 3 projets, l'un d'eux sera retenu lors de la commission décisive le 28 novembre 2016.

CAPCA (siège dénomination représentativité)

La Communauté de Commune du Pays de Vernoux intègre la CAPCA au 1^{er} janvier 2017, donc nouvelle entité, avec nouveaux vice-présidents. Si une idée de titre pour cette nouvelle fusion était proposée la faire connaître le siège resterait le même ainsi que la représentation et la dénomination. Les sièges distribués :

Privas : 11

La voulte : 7

Chomérac : 4

Le Pouzin : 3

Beauchastel : 2

Coux : 2

Veyras : 2

Alissas : 2

Saint Julien en Saint Alban : 2

Veyras : 2

Vernoux : 2

Pour une Assemblée de 70 sièges.

Vote : POUR : 12 ; ABSTENTION : 1

La Guinguette de la Plage 2017

Suite au courrier reçu le 19 octobre 2016, l'association La Chèvre et le Choux souhaiterait tenir la guinguette pour la période estivale 2016/2017, avec diverses manifestations, Johanne TETE garderait la gérance.

Vote : POUR : 13

Subvention Club Féminin

Après réception du dossier de demande de subvention en retard, la subvention est reconduite au même titre que 2015, soit 105,00 euros.

Vote : POUR : 12 ; CONTRE : 1

Convention chats errants (SPA)

La convention est votée : POUR : 13

Le vétérinaire sera retenu ultérieurement.

Urbanisme (DP instruites par la Commune)

Afin de supprimer les coûts liés à la CAPCA, la commune instruira directement les déclarations préalables de demande de travaux.

Questions diverses

Reçue du Club de Rugby de Privas, une carte d'entrée permanente pour 2 personnes (adressée à M. Le Maire pour les élus).

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus, la remise des colis de Noël se fera le 17/12/2016 en Mairie et le repas aura lieu le 18/12/2016 à la Salle La Chemina. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Site Internet : premières impressions : très bien

Fin de la séance : 21H30